

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »  
DU 26 MARS 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre,  
le vingt-six mars,  
le Conseil Communautaire  
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,  
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président

Date de convocation du conseil communautaire : 20 mars 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 24

Excusés représentés : 4

Excusés non représentés : 3

Absents : 0

Votants : 28

**PRESENTS :**

Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET,  
Mme CHALANCON-LYOTHIER, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX,  
M. GIRODET, Mme GOMEZ, M. HAURY, Mme JANISSET, M. MARCON,  
M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON,  
M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TEYSSIER, M. VALEYRE, M. VIAL,  
Mme VILLEVIEILLE,

**EXCUSES REPRESENTES :**

Mme JOLIVET : Pouvoir donné à M. VIAL  
Mme GINET : Pouvoir donné à M. SALGADO  
Mme VINSON : Pouvoir donné à Mme PRADIER  
M. BLANCHARD : Pouvoir donné à M. RIVET

**EXCUSES :**

Mme TARERAT  
Mme BENABDESLAM  
M. MARCEAU

n° 20240326\_D\_032

**Commission :**  
**Finances -**  
**Mutualisation**

**Objet : Budget**  
**Annexe ZA Les**  
**Grangers-Bramard :**  
**Affectation des**  
**Résultats 2023**

Madame Nadia ADJERIOU a été élue secrétaire de séance.

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu le Compte Financier Unique de l'exercice 2023,

Constatant que le Compte Financier Unique présente :

Un excédent de fonctionnement global de :	66,83 €
Un déficit d'investissement global de :	- 146 538,92 €

Vu l'Etat des Restes A Réaliser :

• - R.A.R. en Dépenses de	0,00 €,
• + R.A.R. en Recettes de	0,00 €,

Vu le besoin de financement de - 146 538,92 €,

Décide à l'unanimité, de reporter :

- En section d'investissement, le déficit d'investissement de :  
-146 538,92 €,

- En section de fonctionnement, l'excédent de fonctionnement, soit :  
66,83 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour,  
mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures,

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

La Secrétaire de séance

043-244301131-20240326-20240326\_D\_032-DE  
Reçu le 04/04/2024

Nadia ADJERIOU